



Réponse à la tribune de Franck Ramus publiée dans L'Express le 5 juillet 2025

Par Dre Karina Alt, ACC-A Présidente de l'ONPAC

Monsieur,

Votre article intitulé « *Pourquoi les psychologues vont devoir faire évoluer leur profession* » constate de façon lucide et pertinente la situation actuelle des pratiques psychologiques en France :

- Pluralité théorique confuse,
- Absence de normes de formation claires,
- Dérives parfois dangereuses,
- Difficultés à structurer un remboursement juste et fondé sur l'efficacité.

L'ONPAC est l'Organisation Nationale des Professions de l'Analyse du Comportement. C'est une association loi 1901 qui a été créée avec un objectif précis : **structurer et professionnaliser la pratique de l'analyse appliquée du comportement** en France, dans une logique de rigueur scientifique, de transparence et de protection des bénéficiaires.

En France, pour des raisons historiques¹, l'Analyse du Comportement est majoritairement pratiquée par des psychologues. Et au sein de de notre association, la majorité des membres titulaires du plus haut niveau d'adhésion certifiée (ACC-A, pour Analyste du Comportement Certifié – grade A) ont un diplôme de psychologue.

Au nom de l'ONPAC, je tiens à vous remercier et à vous répondre, car notre organisation répond déjà concrètement à plusieurs des recommandations que vous formulez.

En effet :

1- Vous appelez à une « clarification des standards » : nous l'avons fait

Vous déplorez à juste titre qu'un même titre de psychologue puisse recouvrir des pratiques professionnelles hétérogènes, parfois incompatibles (voire totalement antinomiques) et ouvrant parfois la porte à des dérives sectaires.

Afin de répondre à cette problématique, l'ONPAC propose **trois niveaux de statuts de membres certifiés** (ACC-A, ACC-B, TEC-C), qui reposent sur des critères stricts :

- Un **référentiel de compétences et de connaissances** précis et incontournable (en 200 points détaillés)

¹ Bouy, Bourgueil & Rahmouni (2019). L'autisme et l'analyse appliquée du comportement : développement en France. A.N.A.E., 162.



- **Une formation de plus de 300 heures**, conforme aux standards scientifiques internationaux de la profession, prodiguée par des organismes indépendants selon un strict cahier des charges
- **Un nombre minimum d'heures de pratique supervisée**, en conditions réelles (1500 heures pour le niveau accessible après un Master 2)
- **Un examen final**

Ce système assure une lisibilité immédiate des compétences et des niveaux de responsabilité, tant pour les bénéficiaires que pour les institutions.

2- Vous insistez sur la nécessité d'adosser les pratiques à la science: c'est notre fondement

L'ONPAC promeut exclusivement des pratiques issues de **l'analyse appliquée du comportement**, une discipline largement validée par la recherche expérimentale et recommandée par la Haute Autorité de Santé, en particulier pour l'accompagnement de l'autisme et des troubles du développement (HAS, 2012 et HAS - Proposition de recommandations, 17 avril 2025).

L'ABA, loin d'être un courant marginal, s'inscrit historiquement dans le champ de la psychologie scientifique : elle en est une branche à part entière, fondée sur l'étude des comportements observables et leurs déterminants environnementaux. Nous promovons également une collaboration interdisciplinaire dès lors qu'elle concerne également des pratiques fondées sur des données probantes².

Nous partageons pleinement votre souhait de voir la psychologie s'émanciper des croyances non vérifiables et des « écoles » historiques. Nos standards doivent s'appuyer sur des référentiels validés, sur des résultats mesurables, et sur l'engagement à maintenir un haut niveau de compétence par la formation continue.

3- Vous réclamez une structuration nationale des pratiques: c'est ce que nous construisons

Votre constat d'une « scission fonctionnelle » entre pratiques de santé et autres pratiques psychologiques rejoint notre volonté de **formaliser un métier structuré, transparent et éthique**. L'ONPAC propose un cadre:

- **Déontologique**, avec un Code strict, un **comité d'éthique indépendant** pour recevoir les signalements et sanctionner les manquements, ainsi qu'**un comité de bénéficiaires**
- **Public**, avec un annuaire national des adhérents certifiés

² Slim, Bourgueil & Bourguignon (2025). « *Les Apports de la Collaboration Interprofessionnelle : Aperçu de ses apports et de sa valeur* » Rééducation Orthophonique n°302.



- **Évolutif**, avec des groupes de travail actifs pour adapter les standards aux réalités du terrain français.

4- Vous évoquez le remboursement des soins : nous préparons cette reconnaissance

Vous soulignez à juste titre que seules des pratiques évaluées, délivrées par des professionnels formés, pourront être remboursées un jour de manière cohérente par l'Assurance Maladie. L'ONPAC s'inscrit pleinement dans cette perspective.

En proposant une **certification indépendante, reconnue, contrôlable**, nous construisons les bases techniques et éthiques d'une future reconnaissance par les institutions françaises.

En conclusion

L'ONPAC répond par l'action aux constats posés dans votre article: nous participons à organiser ce que vous appelez de vos vœux. La structuration des pratiques psychologiques ne doit pas être subie mais construite collectivement. Nous croyons à une profession fondée sur **l'éthique, la compétence et la preuve**. Nous croyons que les familles, les patients et les praticiens le méritent.

Le 9 juillet 2025

www.onpac.fr